

Communiqué de presse du 29 mars 2017

NOVAVEST Real Estate AG – L’Assemblée générale ordinaire 2017 approuve toutes les propositions du Conseil d’administration

Lors de l’Assemblée générale ordinaire de NOVAVEST Real Estate AG (BX Berne eXchange: NREN) qui s’est tenue aujourd’hui, toutes les propositions du Conseil d’administration ont été approuvées à une large majorité. Les voix représentées à cette assemblée s’élevaient au total à 60.8% des voix. Les actionnaires présents personnellement et les tiers correspondaient à 1 165 513 voix. 1 051 706 voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L’Assemblée générale a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d’administration:

1. Le rapport annuel, les comptes consolidés et les états financiers de l’exercice 2016 ont été approuvés.
2. Le rapport sur les rémunérations 2016 a été approuvé dans le cadre d’un vote consultatif.
3. Le résultat de l’exercice statutaire de CHF -8 893 914 a été reporté à compte nouveau.
4. Il a été donné décharge aux organes responsables de la société pour leur activité au cours de l’exercice 2016.
 - 5.1 Messieurs Gian Reto Lazzarini, Dr. Markus Neff, Peter Mettler et Stefan Hiestand ont été réélus membres du Conseil d’administration en élections individuelles. L’ensemble des membres du Conseil sont élus pour un mandat allant jusqu’à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
 - 5.2 Monsieur Gian Reto Lazzarini a été réélu en tant que Président du Conseil d’administration pour un mandat allant jusqu’à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
 - 5.3 Messieurs Dr. Markus Neff et Stefan Hiestand ont été réélus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat allant jusqu’à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
 - 5.4 Le bureau d’avocats «jermann künzli rechtsanwälte», Zurich, a été élu représentant indépendant pour un mandat allant jusqu’à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
 - 5.5 PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall, a été réélu organe de révision de la société pour un nouveau mandat d’un an.
- 6.1 Lors d’un vote contraignant, l’Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres du Conseil d’administration pour l’exercice 2018 pour un montant maximal de CHF 150 000.
- 6.2 Lors d’un vote contraignant, l’Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres de la Direction pour l’exercice 2018 pour un montant maximal de CHF 2 950 000.

7. L'Assemblée générale a accepté la proposition du Conseil d'administration d'une réduction de capital par le remboursement d'une partie de la valeur nominale de CHF 1.05 par action nominative. Ce remboursement aura lieu selon toute en Juin 2017. La nouvelle valeur nominale de l'action nominative s'élève à CHF 33.25. Le capital-actions en circulation se compose de 3 644 711 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 33.25 et se monte ainsi à CHF 121 186 640.75. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence une fois le remboursement sur la valeur nominale opéré.
8. Conformément à la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a décidé de relever le capital conditionnel et de supprimer l'art. 3b des statuts de la société.
9. L'Assemblée générale a approuvé la proposition de relever le capital-actions ordinaire de CHF 40 395 558 au maximum, à CHF 161 582 198.75 au plus, par l'émission d'un maximum de 1 214 904 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 33.25 chacune.
10. L'Assemblée générale a aussi décidé la création d'un capital autorisé conformément à la proposition du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions de CHF 19 999 974.75 au maximum jusqu'au 28 mars 2019, par l'émission d'un nombre maximum de 601 503 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 33.25 chacune. L'article 3a des statuts a été formulé en conséquence.
11. Conformément à la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a approuvé la révision partielle des statuts.

Informations supplémentaires

Peter Mettler, CEO
Marcel Schneider, COO
NOVAVEST Real Estate AG
Florastrasse 44
CH-8008 Zurich
Tél. +41 (0)71 791 91 81
Fax +41 (0)71 791 91 82
E-mail info@novavest.ch
www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG

www.novavest.ch

Novavest Real Estate AG est une société immobilière suisse dont le siège social se trouve à Zurich. Elle concentre ses activités sur la gestion et le développement d'immeubles à usage purement résidentiel (la part des revenus locatifs issue du logement représentant au moins 50% des revenus locatifs totaux) et à usage de bureaux et de commerces ainsi que sur de nouveaux projets de construction dans ces segments. Le portefeuille immobilier est composé d'objets situés dans les domaines d'influence des centres: Bâle, Berne, Aarau, Zurich, Winterthur et Saint-Gall ainsi que sur leurs axes, et sont bien desservis par les transports publics et/ou le transport individuel motorisé. Les actions nominatives de la société sont cotées à la BX Berne eXchange (Ticker NREN, n° de valeur 21218624, ISIN CH0212186248).